UNE GESTION DURABLE DES ESPACES VERTS

La nature en ville et la sobriété sont les éléments clés de la stratégie d'embellissement et de verdissement de la ville. Le service espaces verts et naturels de la ville s'est engagé dans une démarche de protection de la biodiversité par la diversification, l'adaptation climatique, l'intégration paysagère et la gestion sobre des ressources, en lien permanent avec les habitants et leurs besoins. Ce parti pris vert a permis à la Ville d'obtenir 4 fleurs par le label "Villes et Villages Fleuris".

Contenu mis à jour le 02.05.25

Un site de production horticole

Les services espaces verts ont planté plus de 80 000 bulbes sur le tour de ville pour créer une véritable ceinture de fleurs. De mars à juin, les Millavoises et Millavois peuvent profiter de ce magnifique tableau. En bord du Tarn, 25 agents travaillent à la production de tous types de plants, depuis la graine jusqu'à la plantation, sur 300 m2.

Le patrimoine arboré

- Plus de 7 800 arbres recensés en milieu urbain communal dont 650 arbres d'alignement et 500 arbres et arbustes fruitiers.
- Le choix des essences est retenu selon le port et de la situation. Les effets du réchauffement climatique déterminent la variété d'arbres.

Les arbustes et plantes grimpantes

- 280 variétés d'arbustes, de vivaces et de graminées dans les massifs de la nouvelle végétalisation urbaine.
- Des variétés supportant de grandes amplitudes de température propres au climat de Millau (de -10°C jusqu'à 40°C).



Le choix des végétaux pour s'adapter aux changements climatiques

En lien avec le plan de gestion et les modifications climatiques comme le souci de préserver l'environnement, le choix des plantations relève d'une stratégie.

- Réduction de 250 000 à 25 000 plantes annuelles et bisannuelles en 10 ans. Elles sont réservées pour un fleurissement remarquable de pusieurs points de la ville.
- 100 000 bulbes de printemps plantés dans les massifs de la ville, mais aussi des plantes vivaces et des rhizomes.
- 10 000 plantes annuelles et 13 000 plantesbisannuelles produites par an.



L'écopastoralisme

Depuis 2021, des brebis remplacent les tondeuses dans notre Ville pour entretenir les espaces verts du parc de la Victoire et les ravins autour du Lycée Jean Vigo, soit près de 30 hectares ! Une tonte naturelle permise grâce à la mise à disposition des brebis du Gaec des Vals.

L'écopaturage permet de mettre en avant le monde agricole, acteur majeur de notre territoire, et de l'histoire locale, et honorer la tradition pastorale, activité qui structure nos paysages depuis plusieurs siècles.

Préserver les ressources naturelles et protéger la biodiversité

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Gestion différenciée des espèces, implication Zéro phyto 10 ans avant la loi Labbé, enherbement des cimetières, choix du fauchage tardif à la ceinture de la ville et respect des périodes de fauche pour accueillir les insectes pollinisateurs, ... sont les axes majeurs mis en place pour préserver la biodiversité.

PRÉSERVER LA QUALITÉ DES SOLS

Abandon total des intrants, fauchage tardif, écopastoralisme, engrais organiques dans les massifs d'annuelles, action d'une équipe dédiée au désherbage : le SIDEP, permettent de préserver la qualité des sols.

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Choix des espèces, paillage à la laine de brebis, utilisation du broyat issus de l'élagage, de plaquettes issues de l'abattage des embacles des crues, pompages pour l'arrosage, nettoyage des espaces publics souillés avec l'eau de récupération, expérimentation de l'arrosage à la racinen... préservent la ressource en eau.

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Utilisation de matériel à batterie, utilisation de véhicules électriques, gestion à distances dans les bâtiments, géothermie, panneaux photovoltaïques sur tous les équipements publics permet de réduire la consommation.

PRÉSERVER LES ÎLOTS DE FRAICHEUR ET LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Végétalisation des rues et des pieds d'immeubles, enherbement des cimetières, végétalisation des cours d'écoles, désimperméabilisation des sols pour les projets urbains, des projets qui permettent de limiter le réchauffement en coeur de ville.

PRÉSERVER LE CIEL ÉTOILÉ

Millau est ville labellisée « Porte de la Réserve internationale de ciel étoilé » du Parc national des Cévennes, une zone où le ciel et l'environnement nocturne sont protégés et présentent des qualités exceptionnelles. L'extinction nocturne des éclairages publics, la maitrise des températures de couleur et la diminution du nombre de points lumineux de 5% en 3 ans sont quelques-unes des actions en ce sens.





Enherbement

La Ville a opté pour cette solution écologique au cimetière de l'Égalité. Le service municipal Espaces verts enherbe les allées et les entre-tombes et procède à l'entretien de ce couvert végétal, avec un matériel le moins bruyant possible. Une démarche menée à titre expérimental dans un premier temps, en lien avec l'enjeu de résilience au changement climatique.

Le pied des arbres a également été enherbé pour permettre une meilleure inflitration de l'eau de pluie, créer des ilôts de fraîcheur, et laissez la nature reprendre ses droits.

Les nuisibles sous surveillance

Contre les nuisibles, tels que la pyrale du buis, les chenilles processionnaires, les moustiques tigres, ... la Ville mise sur des techniques respectueuses de l'environnement en installant des pièges à phéromones, en mettant des nichoirs à mésanges et abris pour les chauves souris qui se nourrissent de petits insectes (jusqu'à 500 par jour).

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30